

Tayrac infos



Nouveaux horaires d'ouverture au public de la mairie depuis le 1er juillet 2022:

Mardi :	9h-12h et 14h-18h
Mercredi :	9h-12h et 15h-19h
Vendredi :	9h-12h et 14h-16h
Samedi :	9h-12h

Edito

Chers habitants de Tayrac,

Voilà déjà une nouvelle année qui s'achève, une année marquée à nouveau par les tensions internationales, les guerres, les conflits communautaires, les montées des nationalismes, les appels à la haine. Le monde tel qu'il apparaît sur nos écrans et dans nos journaux nous renvoie une image bien triste de l'humanité. Sans parler du dérèglement climatique qui bouleverse nos repères et des réseaux sociaux qui piègent nos enfants. Parfois, on a l'impression que "tout fout le camp" et qu'on est totalement impuissant devant ces événements inquiétants. Qu'est-ce qu'on pourrait bien y changer ?

Eh bien, on pourrait commencer par se souvenir que nos grands-parents, nos arrière-grands-parents ont traversé des temps autrement difficiles, des guerres meurtrières, des épidémies, des deuils cruels, des conditions de vie éprouvantes, et qu'ils les ont surmontés grâce à l'entraide, à la solidarité, à l'action collective. Seul, on ne peut pas grand-chose, ensemble, on est tellement plus résistants devant l'adversité.

Nous avons le bonheur de vivre dans une commune dans laquelle cette envie d'effort collectif est encore partagée par beaucoup d'entre nous. L'entraide et la solidarité sont encore des valeurs importantes pour notre communauté. Cette envie d'actions collectives s'est à nouveau manifestée cette année par l'engagement des associations et l'implication des béné-

voles qui ont permis la réalisation de projets que chacun séparément nous aurions été bien en peine de mener à bien. Un sentier découverte et un rucher communal ont été créés sur l'enclos du Passadou et un local y a été construit par les bénévoles de l'Association "Le Bournhou des Cents Vallées. En mars, pour sa première exposition de l'année, La Cabane est sortie de ses murs, en mars d'abord, pour investir la salle des fêtes et mettre nos femmes artistes à l'honneur, en juin ensuite pour préparer une « rando'art » avec les marcheurs d'Aventura Vallée. Du mois de mars au mois de juin, une grande fresque a été réalisée sur le mur de la salle des fêtes par des habitants de la commune sous la conduite de Carole Delord-Chabas, peintre-illustratrice qui réside à Tayrac. Et comme une preuve supplémentaire de l'extraordinaire travail réalisé par les bénévoles, la fête de Tayrac a été une réussite totale. Un grand merci aux membres du comité des fêtes.

Allez, on éteint les écrans, on ferme les journaux et on regarde autour de nous. Les hommes et les femmes de notre territoire nous renvoie une image autrement plus réjouissante de notre humanité.

Je formule le vœu que notre petite commune continue sur cette voie. Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une bonne année 2024.

Véronique ROBERT

Réseau fibre



Aujourd'hui, Bouygues Télécom a le plaisir d'annoncer qu'a débuté la commercialisation des offres fibres auprès de la commune.

À terme, les services seront accessibles à la quasi-totalité des logements de la commune.

Des nouvelles de la Communauté des Communes Aveyron Bas Ségala Viaur

Les élus de la Communauté des Communes mènent une réflexion sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui donnera la trajectoire en termes d'occupation de l'espace pour les dix années à venir. L'objectif est de définir la façon dont notre territoire va pouvoir remplir ses fonctions économiques, sociales et écologiques dans le plus juste équilibre. Les enjeux sont nombreux, la route est encore longue. Le travail doit s'achever fin 2026.

Dans les infrastructures importantes de notre territoire, il en est une qui tient une place centrale : la piscine. Elle est à la

fois un outil de travail pour les personnels qui en assurent l'ouverture tout au long de la saison, un outil pédagogique qui permet à l'École de donner aux enfants le « savoir nager », un lieu de rencontre et un vecteur de lien social pour les usagers résidentiels ou de passage qui y passent, régulièrement ou occasionnellement.

Le temps, les mises aux normes et les évolutions dans les pratiques des usagers ont amené à une réflexion sur la modernisation de cette installation qui devrait se faire en 2024.

Les projets

En début d'année nous avons évoqué les projets du conseil municipal pour la commune.

Parmi ces projets, en 2023, ont démarré des réflexions sur la rénovation des bâtiments communaux et l'aménagement du cœur du village, deux projets structurants pour notre village.

* **Concernant la rénovation des bâtiments communaux**, le conseil municipal a décidé de démarrer par l'ancienne école et l'étage de la mairie actuelle. Dans l'ancienne école, **trois** appartements sont prévus. A l'étage de la mairie, un gîte de groupe qui viendrait compléter l'offre de la salle des fêtes.

Une étude faisabilité a eu lieu en 2022 et la commission d'appel d'offre a désigné un maître d'œuvre en septembre 2023. La prochaine étape sera de définir avec lui le contenu des travaux.

* De la même manière pour la **rénovation de la place de l'église et du bourg**, une architecte paysagiste du CAUE a réalisé une étude de faisabilité en 2022 et un appel d'offre à maître d'œuvre a été lancé en octobre 2023. Le conseil municipal souhaite entrer dans une démarche de désimperméabilisation des espaces publics, afin de préserver un équilibre entre espaces artificialisés et nature préservée. L'actualité nous

montre régulièrement combien il semble important de redonner à la végétation une place de choix dans notre milieu de vie. Outre le cadre de vie paisible et accueillant qu'elle offre, elle est aussi un précieux allié dans la protection contre les canicules, les inondations, les glissements de terrain, ...

Ces deux projets, conséquents pour notre commune, dépendront évidemment des aides auxquelles la commune pourra prétendre, leur ampleur étant suspendue à des accompagnements financiers de l'Etat (DETR, Fonds vert), de la Région (rénovation énergétique), de l'Agence de l'eau (désimperméabilisation) et du Département (Opération Cœur de Village). Des dossiers seront déposés auprès de l'ensemble de ces partenaires lorsque nous aurons établi les plans avec les maîtres d'œuvre. L'année 2024 verra, nous l'espérons, la concrétisation de ces projets, avec le début des travaux.



Création d'un gîte de groupe au premier étage de la Mairie

Conseil paroissial

Voilà presque dix ans que nous avons, dans un Tayrac Info, sollicité la mobilisation des paroissiens de Tayrac pour reprendre le flambeau du Conseil Paroissial. A cette époque, nous n'avions pas eu de retour. Notre église est encore aujourd'hui le théâtre de quelques célébrations et son entretien nécessite la mobilisation de quelques âmes charitables que nous remercions chaleureusement. Au-delà des célébrations, ce lieu de vie pourrait accueillir des événements culturels (concerts, visites guidées, ...) et ainsi participer à l'animation de notre petite commune. Nous réitérons donc notre demande et si vous souhaitez vous investir dans un conseil paroissial, n'hésitez pas à vous manifester.



L'Eglise a accueilli Le Chœur de la Roquette qui nous a fait le plaisir d'interpréter des chants polyphoniques lors du Festival des 2 Rives en août 2009.

Recensement de la population

Cette année, la mairie de Tayrac réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le **18 janvier** ?

Contactez la commune : **au 05,65,81,84,62.**

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !**
- Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin.
- Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez

contacter la Mairie.



Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



Cyril, l'Agent Recenseur, est chargé de cette mission, merci de lui réserver le meilleur accueil

Vie associative

2023 n'est pas terminée qu'il faut déjà penser à 2024,

Donc comme tous les ans, le 27 janvier 2024 nous organiserons notre traditionnelle galette des rois offerte à tous les habitants des 15h à la salle des fêtes. Et en soirée, nous pourrons vous servir une soupe au fromage avec des choux!

Au mois d'avril, le 21, nous préparons un petit déjeuner à la tête de veau cuisinée par nos soins.

Et au mois de juin, la St Médard qui réjouit petits et grands les 8 et 9.

En attendant bonnes fêtes de fin d'année à tous les Tacous.

Merci.

Sandrine MURATET



Compte rendu de l'AG intermédiaire du 27 octobre 2023

Cette AG intermédiaire est une AG ordinaire non décisionnelle. En l'absence de CA, elle est destinée à instaurer, en milieu d'exercice, un

moment d'échanges entre les adhérents et le Bureau.
La réunion s'ouvre à 20h45 dans la salle des fêtes de Tayrac.

Bilan moral présenté par Herman Rol

1° Ce qui a été réalisé depuis la création de l'association en janvier 2023 :

- aménagement de l'espace du Passadou : entretien de la jachère fleurie, installation de bancs de pique nique et d'une cabane pour le matériel (en collaboration avec la Mairie)
- création du rucher communal et soin des abeilles (surveillance des essaims, traitements anti-varroa, nourrissage)
- animations variées : projection de film, participation à la fête de Tayrac et animation d'une exposition à La Cabane, extraction publique de miel et distribution du miel du Passadou aux habitants de Tayrac, « apimations » à l'EHPAD de La Salvétat et à l'école de Pradinas, démonstration de traitement anti-varroa.

2° Les projets en cours :

le renouvellement de la candidature au label APIcité

- la création de matériel pédagogique
- la signalétique du Passadou
- la demande d'une nouvelle subvention au Crédit Agricole

3° Les projets pour 2024 :

- une nouvelle soirée cinéma avec un film sur les abeilles sauvages
- une conférence sur un aspect de la vie des abeilles (l'essaimage?)
- des ateliers : réalisation d'hôtels à insectes, récupération et utilisations de la cire
- des visites du rucher
- la participation à la fête de Tayrac
- la mutualisation d'achats pour les apiculteurs : sirop et candi, graines mellifères...
- visite d'un autre site titulaire du label APIcité pour échange d'expériences

Bilan financier présenté par Thierry Barberis:

Malgré la participation de la Commune à l'équipement du Passadou (à hauteur d'environ 5000 €) et une subvention de 1100 € du Crédit Agricole, il ne reste que 250 € en caisse. En effet l'association doit à la fois faire face à des dépenses d'investissement et assurer le quotidien des abeilles. Elle a pour cela peu de ressources propres, limitées pour le moment aux cotisations (une trentaine d'adhérents) et à la rémunération des « apimations ».

La réunion se termine à 22h15 et les échanges se poursuivent autour du traditionnel « pot de l'amitié »



Suivre les actualités de l'association sur la page **Bournhou des Cent Vallées**

Foot Ségala Rieupeyroux La Salvetat compte aujourd'hui 180 licenciés de 5 ans (U6) à 60 ans (vétérans) masculins comme féminins.

Le club est structuré en 3 pôles : sportif, éducatif et associatif. L'équipe 1 a été maintenue en Régionale 3 et l'équipe féminine a accédé en D1. Il y a également la création d'une équipe féminine U18 en entente avec deux clubs voisins. Afin que nos

jeunes licenciés soient dans les meilleures conditions pour accueillir filles et garçons dans la pratique du football, deux séances par semaine sont assurées pour toutes les catégories Vous : licenciés et partenaires d'aujourd'hui comme demain, faites partie de la FAMILLE FSRS en apportant votre soutien pour promouvoir notre Club.

Bien à vous



Calendrier prévisionnel pour 2024

INSEE—Commune	Recensement de la population	A partir du 18 janvier
Comité des fêtes	Galette des rois et soupe au fromage en soirée	Samedi 27 janvier à partir de 15 h.
ADMR	Quine—Maison Pour Tous—Rieupeyroux	Le dimanche 28 janvier à 14h00
Amicale des Pompiers de Pradinas	Sainte-Barbe à Pradinas	Samedi 3 février
Entrez sans frapper	Fête de la soupe	Dimanche 3 mars à midi
Ligue de Protection des Oiseaux	Journée des observateurs	Samedi 23 mars
Comité des fêtes	Repas tête de veau	Dimanche 21 avril
Le Bournhou des cent Vallées	Fête de la Nature	Dimanche 19 mai
Comité des fêtes	Fête de la Saint Médard	Week-end 8 et 9 juin
Pétan'club Pradinas-Tayrac	Concours de pétanque	Les mardis soirs de Juillet
Aventura Vallées	Soirée vin nouveau	Samedi 23 novembre



Sur le chemin du « Tranquillou »

Chers amis de Tayrac,

La programmation 2023 va toucher à sa fin dans quelques jours, avant une petite trêve hivernale.

Nous ferons alors, comme chaque année, le bilan complet de l'année écoulée !

Mais nous pouvons déjà en donner les principaux points :

5 belles expositions avec les œuvres de 11 artistes : chacune a donné lieu à 2 ou 3 événements, du vernissage au finissage, en passant par une animation, à mi-parcours.

**** Pour la première fois, nous avons pu organiser « hors les murs » un de nos événements.**

La Mairie de TAYRAC a mis ses salles à disposition et nous y présentés les œuvres de 6 artistes : Corinne Alfaro, Carole Delord-Chabas, Irène Fau, Christel Laché, Marie Puech et Zoé Mouret. Le vernissage fut une belle fête ! Cette animation initiée sur plusieurs semaines au cœur de notre village, avec le soutien de l'équipe municipale s'est bien inscrite, comme nous l'avions souhaité, dans une dynamique d'échanges cordiaux avec la population, avec les associations de la commune et au-delà !

**** Cette collaboration (souhaitée à la réunion des associations en novembre 2022 à la mairie), s'est poursuivie :**

O par l'organisation, à La Cabane, de la Fête de l'Abeille, le 20 mai 2023, en

complicité avec l'association **Le Bournou des cent vallées**, en hommage à la Journée Mondiale de l'Abeille, célébrée à même cette date, chaque année.

Sous la houlette de Herman ROL et son équipe, plus de 60 personnes – en 3 heures 30 - ont profité d'une présentation pédagogique de qualité, soutenu cette belle démarche éco-responsable et partagé les 'gourmandises miellées' ! L'invitation à la rencontre organisée en juin par nos amis des abeilles – sur leur site désormais valorisé à Tayrac – a été pour nous une belle 'ponctuation' de plus.

O par la création d'un **Rando-Art** : L'idée s'est rapidement concrétisée et à l'occasion de la randonnée organisée pour la Fête de Tayrac par l'association Aventura Vallées, sur le chemin du Tranquillou - 'toute une histoire' -, nous avons profité des résultats d'un travail collectif assez intense...

Depuis, nous avons des échos très positifs : les marcheurs aiment ! et nous aussi ! Bien sûr, tout est perfectible. Désormais, il y a du travail et il y aura du plaisir aussi à pérenniser et valoriser ce programme bien amorcé, avec l'aide de ceux qui le souhaitent !!

O par l'accueil **d'ateliers d'initiation à la calligraphie**, en mai 2023 **et d'ateliers de généalogie**, en juin 2023

Ce projet s'est articulé autour de la thématique généalogique avec l'opération 'Un Arbre à Soi' initiée par Mme Nathalie Malaterre. *La Cabane a répondu favorablement à l'accueil de groupes en mettant à disposition ses espaces et un soutien participatif pour cette action. Les participants ont pu profiter de l'expérience en cours et d'une résidence agréable : belles et positives expériences*

O par l'organisation de visites commentées et d'animations (cercles de conversation, 'instants musicaux', 'impromptus de l'Art'...) en lien avec les expositions de l'année, pour des publics diversifiés. Sur ce sujet, nos pratiques de 2023 nous invitent à prévoir un développement de ce secteur en 2024, à ouvrir plus largement sur les Communautés de Communes voisines, avec les compétences dédiées d'acteurs culturels, SI NOS MOYENS ET NOS FORCES LE PERMETTENT ...

Christiane PARAMELLE



Flore spontanée

[Notre petit village] comporte deux sortes de végétation, la végétation horticole plantée et désirée par l'Homme et la végétation spontanée qui pousse sans l'aide de l'Homme et le plus souvent non désirée.

Le terme de « mauvaises herbes » est souvent attribué à la flore spontanée qui pousse là où on ne le souhaite pas et qui est très souvent considérée comme indésirable. Pourtant, cette végétation n'est pas toujours gênante et peut même posséder des qualités la rendant plaisante ou utile. Moins mauvaises que les désherbants, les mauvaises herbes ont de nombreuses vertues que l'on précise ici :

- **Nourrir la faune auxiliaire.** En fournissant des fleurs et des graines tout au long de l'année, les herbes spontanées permettent d'attirer de nombreux insectes utiles à nos jardins et d'assurer leur alimentation,

- **Se soigner.** Les plantes fournissent à la médecine quotidienne la grande majorité des remèdes,

- **Embellir le jardin.** De nombreuses plantes sauvages n'ont rien à envier à leurs homologues horticoles tant par leur beauté que par les parfums qu'elles dégagent,

- **Améliorer le sol.** Certaines plantes spontanées peuvent aider

le jardinier à améliorer son sol en rechargeant le sol en azote (prélève l'azote de l'air et le restitue dans le sol au niveau des racines),

- **Protéger les plantes.** Pour éviter le recours à l'arsenal phytosanitaire chimique pourquoi ne pas faire appel aux qualités naturelles de certaines plantes spontanées,

- **Améliorer l'infiltration de l'eau dans les sols.**

Jusqu'à très récemment, la végétation spontanée faisait systématiquement l'objet d'opérations d'enlèvement, notamment par l'utilisation de produits chimiques désherbants. Depuis quelques années, il y a une évolution du statut et de la place de la flore spontanée. Ainsi, un nombre croissant de collectivités décide de diminuer ou d'abandonner l'utilisation des produits pesticides dans les espaces verts et la voirie. Ces changements de gestion sont justifiés par des objectifs de santé publique et de préservation de l'environnement. (biosphere-bassin-dordogne.fr)

Notre petite commune a adopté depuis quelques années ces méthodes alternatives et compte poursuivre ce travail en faveur de la biodiversité.

Le coin des archives

B. Jeanjean, curé à La Salvetat-Peyralès a écrit dans la « Revue religieuse » du vendredi 22 novembre 1895 la nécrologie de Jean-Joseph MAJOREL curé de Tayrac.

Monsieur le Rédacteur,

Le district de La Salvetat est bien éprouvé cette année. La mort lui enlevait, il y a quelques mois à peine, son cher et vénéré doyen, M.Lafon, de si douce mémoire; et voilà qu'aujourd'hui encore elle vient de frapper presque subitement un de nos meilleurs prêtres. M. l'abbé Majorel, le *saint curé* de Tayrac, comme tout le monde se plaisait à l'appeler ici.

Atteint depuis un an ou deux d'une affection pulmonaire, il avait bien de temps à autre des essoufflements et des suffocations qui mettaient sa vie en péril ; mais, en le voyant régulièrement dire sa messe, faire ses prênes, visiter ses malades, voire même ses confrères du voisinage, mener en un mot son petit train de vie, nous étions loin d'attendre un dénouement si funeste et si prompt. Le regretté défunt ne l'attendait pas lui-même ; toutefois, hâtons nous de le dire, la mort ne l'a point surpris, car il était prêt : la veille au soir il s'était entretenu longuement avec son directeur, qu'il voyait tous les huit jours et s'était confessé. De plus, le bon Dieu, qui a toujours pour ses élus des grâces de choix, n'a pas permis qu'il quittât cette terre sans avoir reçu en pleine reconnaissance les suprêmes onctions ; en sorte qu'on peut dire qu'une sainte mort a couronné la vie de ce prêtre exemplaire.

Permettez moi, Monsieur le Rédacteur, de venir retracer en quelques lignes, dans vos colonnes, une existence bien

remplie et en tout capable d'édifier le lecteur.

M. Majorel était originaire du canton de Saint-Géniez. Il naquit le 11 novembre 1827, à Pomeyrols, dans cette riante vallée de l'Olt, si renommée pour ses bons fruits et si fertile en vocations ecclésiastiques et religieuses. Il reçut au baptême les noms de Jean et de Joseph ; noms remplis de belles significations que le jeune enfant devait réaliser plus tard, car, comme Jean, il devait être la bonté, la piété, la grâce même ; et, comme Joseph, il devait progresser dans la vertu, abonder en œuvres méritoires, et s'attirer toutes les sympathies par ses manières affables et les charmes de sa douce et souriante figure : *Filius accrevens Joseph et decoras aspecta (le fils de Joseph grandissait et était beau)*

Quand il sut discerner le bien du mal, et que, quittant furtivement le toit paternel, il commençait à rechercher dans les rues ou les champs les jeux bruyants de l'enfance, sa pieuse mère, qui voulait le conserver sage et pur, ne négligea rien pour le garder près d'elle. Elle le captivait par le récit de petites histoires. Elle aimait à lui parler surtout des nombreux prêtres qu'il y avait eu dans la famille, et particulièrement d'un de ses grands oncles qui avait été, avant la révolution, abbé mitré de Conques et dont le portrait, entouré d'un cadre d'or, était appendu aux murs de la demeure. Ces récits frappaient l'imagination et enflammaient le cœur du petit Joseph qui, entièrement épris des beautés de la vie sacerdotales et aussi appelé sans doute par la voix de la grâce, dit un jour à sa mère : « Moi aussi je veux faire comme eux ; moi aussi, je serai prêtre. »....

(la suite prochainement)

Etat Civil depuis septembre 2022

Mariages :

M. Jérémy RAGOT et Mme Maryline ONRAËT se sont unis le 27 mai 2023 à BLENNES (Seine et Marne).

M. Jean-Pierre BIZON et Mme Danielle JUMEAU se sont unis le 28 octobre 2023 à TAYRAC.

Décès :

* **Christian COSTES** né à Tayrac (Camalet) le 23 octobre 1948, décédé à Villefranche-de-Rouergue le 18 septembre 2022.

* **Henriette COUDERC née BEQ**, née à Cabanès le 4 juillet 1925, décédée à Villefranche-de-Rouergue le 7 mars 2023.

* **Aimé RIVIÈRE** né à Tayrac (Montarsès) le 26 août 1930, décédé à MAULON-LICHARRE (Pyrénées-Atlantiques) le 22 juillet 2023

* **Louis MARTY** né à Tayrac (Camalet) le 20 mai 1932, décédé à La Salvetat-Peyralès le 28 août 2023.

* **Simone FRAYSSINET née MOULY**, née à Rieupeyroux le 17 septembre 1931, décédée à Villefranche-de-Rouergue le 24 septembre 2023.

* **Paulette CAMBON née FRAYSSINET** née à Tayrac le 26 février 1937, décédée à Caderousse (Vaucluse) le 8 octobre 2023.

* **Paul BESSET** né à Tayrac (Marguil) le 18 août 1933, décédé à Ligugé (Vienne) le 10 octobre 2023.

L'Equipe municipale adresse aux familles son soutien affectueux et les assure de son amitié dans cette épreuve.

Tri des emballages et des papiers : les erreurs à ne pas commettre !

Depuis deux ans, les Aveyronnais déposent l'ensemble de leurs emballages en carton, papier, plastique, acier et aluminium dans la poubelle jaune. Une fois collectés, ces déchets d'emballages et de papiers sont acheminés vers ECOTRI, le centre de tri départemental basé à Millau pour être séparés par matière avant leur expédition vers des usines de recyclage.

Malgré des consignes de tri plutôt bien intégrées par les habitants, certaines erreurs circulent quotidiennement sur les tapis du centre de tri. Ces erreurs représentent 21% du flux entrant, soit un poids moyen de 13,6 kg par habitant et par an. Un chiffre qui peut sembler élevé mais qui est à nuancer puisqu'une erreur de tri pèse généralement plus lourd qu'un emballage. Toutefois, certains de ces déchets non conformes sont problématiques et peuvent causer des dommages matériels ou blesser les agents de tri.

Les coûts engendrés par les erreurs de tri

La présence d'erreurs de tri impacte l'ensemble des étapes de la gestion des déchets, depuis la collecte jusqu'au traitement. Elles sont souvent à l'origine de dégradations sur les équipements du centre de tri, engendrant des coûts additionnels de réparation et entraînant des arrêts de l'exploitation. Par ailleurs, ces déchets non conformes doivent être réorientés vers la bonne filière de traitement induisant des coûts de transport et de traitement supplémentaires. Ces surcoûts impactent directement les collectivités et le SYDOM.

Chaque mois, une caractérisation (prélèvement d'un échantillon de collecte) est effectuée pour chaque collectivité adhérente au SYDOM afin de quantifier le contenu des sacs jaunes de chaque territoire et de définir notamment la part de ces erreurs de tri. Cette caractérisation permet d'appliquer un tarif

spécifique selon la qualité du tri de la collectivité afin d'encourager les bonnes pratiques.

Retrouvez plus d'infos sur : **trions-**

touslesemballages.fr ou au **05 65 68 34 49**

*Syndicat Départemental des Ordures Ménagères

<https://www.sydom-aveyron.com/> -



En résumé ne vont dans la poubelle jaune que les emballages alimentaires et les papiers. Ils sont valorisés.

Dans la poubelle noire, les déchets sont enfouis.

**Les déchets inflammables,
Les déchets coupants / tranchants,
Les déchets hygiéniques et piquants,
Les déchets longs ou volumineux,
Les textiles,
Les produits dangereux,
Les cartons,
Les encombrants,**

Doivent être apportés en déchèteries, ou dans des points de collecte spécifiques (magasin, pharmacie, borne textile, etc.).